

AGAVE

Impacts

Bloque la régénération naturelle en formant des tapis denses impénétrables.

Envahissante des pâturages, dont elle dégrade la qualité agricole.

Que faire ?

Ne pas en planter et indiquer aux vendeurs de cette espèce qu'elle est envahissante.

Couper la tige qui porte les fleurs avant développement des bulbilles.

Détruire les pieds existants dès leur plus jeune âge.

Statut

- Classée **parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- La détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- La plante ne **fleurit qu'une seule fois** puis meurt.
- La floraison a lieu entre février et juin.
- L'agave se multiplie **par production massive de plusieurs centaines** de petits bulbes (bulbilles) qui germent sur la plante. Les jeunes plants se dispersent ensuite en tombant dans les pentes.



Milieux préférentiels

Espèce présente dans tous les **milieux dégradés** sur terrains non miniers, de 0 à 1 000 m d'altitude. Elle colonise de manière agressive les **terrains ouverts et rocaillieux**, mais on la trouve aussi parfois en forêt.

Nom latin

Furcraea foetida

Nom commun

Agave

Origine

Amérique du sud

Date et motif d'introduction

Introduite comme plante à fibres (Pancher en envoya un échantillon à l'exposition intercoloniale de Melbourne en 1866)

Critères d'identification

Très grande hampe florale dressée de 2 à 6 mètres de long

Répartition

Large répartition sur le territoire



Le saviez-vous ?

L'agave ne produit pas de graines mais des bulbilles (jeunes plantes) qui donnent naissance à de nouveaux individus génétiquement identiques à la plante mère.

ARRÊTONS L'INVASION

BULBUL

Impacts

Impact potentiel sur l'arboriculture : il provoque des dégâts importants dans les vergers de letchis.

Il consomme des fruits (papaye, letchis, bananes), graines, nectar, insectes, petits reptiles.

Il pourrait agir sur les autres oiseaux (lunettes) en prenant leur place et leurs ressources alimentaires.

Nom latin

Pycnonotus cafer

Nom commun

Bulbul, Bulbul à ventre rouge, Bulbul cafre

Origine

Asie du Sud-Est

Date et motif d'introduction

Introduit à Nouméa au début des années 80, comme oiseau de cage, probablement à partir de la Polynésie

Critères d'identification

Oiseau de taille moyenne, élancé, doté d'une huppe, de teinte générale noire, avec une tache blanche sur le croupion et rouge sous la queue, Cri chuintant, nasillard et doux sur deux notes répétées, caractéristique, En couple ou petites bandes familiales

Répartition

Un inventaire fin 2008 a montré sa répartition actuelle : de Tontouta au nord à la Rivière des Pirogues au sud



Que faire ?

Ne pas favoriser sa multiplication, ne pas le nourrir.

Le détruire quand cela est possible (vergers), et au moins dans les zones récemment envahies (Tontouta, Tomo).

Ne pas le transporter ni l'introduire dans les zones qu'il n'a pas encore conquises.

Statut

- Classé parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- L'introduction, le transport, la détention et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Le nid est une coupe dans un arbre ou un arbuste ; il pond 2 ou 3 œufs d'octobre à décembre. C'est probablement après la reproduction que les jeunes occupent de nouveaux sites lors de leur émancipation.



Milieux préférentiels

- Il se plaît aussi bien en ville, que dans les zones industrielles, les villages ou les tribus et les zones ouvertes cultivées.
- Il est très dépendant de l'homme et n'a pas encore été vu à l'intérieur des forêts.

Le saviez-vous ?

Le bulbul a commencé à être aperçu, au Faubourg Blanchot, en 1983. Nouméa était entièrement occupé à la fin des années 90. Au début des années 2000, il était présent jusqu'à Païta au nord et La Coulée au sud. A Tahiti le bulbul est une menace pour plusieurs espèces locales et est le principal vecteur de dissémination du miconia et du lantana.

ARRÊTONS L'INVASION

CERF RUSA

Impacts

Le cerf consomme herbacées, jeunes pousses d'arbres, feuilles et écorces, et il dégrade le sol par piétinement.

Une dizaine de plantes qu'il consomme est menacée d'extinction selon l'UICN.

Il empêche la régénération naturelle, induit un vieillissement des forêts et favorise la progression d'espèces végétales envahissantes.

Il inflige des dégâts majeurs aux pâturages, cultures, plantations forestières et aux sites miniers en revégétalisation.

Il est un vecteur potentiel de la leptospirose et un hôte secondaire de la tique du bétail.

Que faire ?

Privilégier le **prélèvement** des **jeunes** et des **femelles** reproductrices afin de diminuer les effectifs, de maîtriser l'accroissement de la population et d'améliorer l'**état sanitaire** et la **valorisation** de ce gibier.

Encourager la **chasse** et la **capture** dans les zones sensibles.
Ne pas l'introduire sur les îles ou îlots encore indemnes.

Statut

- Listé par l'UICN parmi les espèces envahissantes.
- Importation interdite en Nouvelle-Calédonie.
- Chasse autorisée toute l'année et illimitée pour les femelles et les faons (limitée à un cerf mâle par chasseur et par jour). Peut être déclaré temporairement nuisible.

Reproduction et dispersion

- La reproduction peut avoir lieu **toute l'année**. Après une gestation d'environ 8 mois et 10 jours, la femelle met bas un seul faon. **Dès sa première année**, la bichette peut se reproduire si son poids dépasse 45 kg.
- Un mâle peut se reproduire avec **un grand nombre de femelles**.
- La population de la Grande Terre constitue **la plus importante population sauvage**.



Milieux préférentiels

- Le cerf a colonisé tous les milieux. Il préfère cependant la savane.

Nom latin

Rusa timorensis rusa

Nom commun

Cerf rusa ou de Java, Rusa

Origine

Java (Indonésie)

Date et motif d'introduction

Février 1870 (Yahoué, Dumbéa), 12 cerfs (8 femelles et 4 mâles) sont introduits dans la ferme école-jardin et seront par la suite relâchés

Répartition

Grande Terre et certains îlots satellites



Le saviez-vous ?

L'introduction du cerf en 1870 engendra les premiers dégâts agricoles dès 1882.

Malgré ses impacts négatifs sur l'environnement et les activités agricoles, le cerf rusa a acquis une importante valeur alimentaire, économique et socioculturelle.



ARRÊTONS L'INVASION

COCHON FÉRAL

Impacts

Le cochon consomme tout ce qu'il trouve : bulimes, lombrics, fruits, graines, racines, tubercules, voire reptiles et oiseaux endémiques nichant au sol (cagou, pétrels). En fouissant le sol, il réduit la germination des graines et la régénération naturelle.

Il inflige des dégâts aux pâturages et aux cultures, notamment de l'igname et du taro.

Il est un vecteur de la leptospirose et de divers autres parasites ou maladies.

Que faire ?

Privilégier le **prélèvement** des **jeunes** et des **femelles** reproductrices afin de maîtriser l'accroissement de la population.

Encourager la **chasse** et le **piégeage**.

Ne pas l'introduire sur les îlots encore indemnes.

Ne pas disposer un dépotoir ni **agrainer** à proximité de zones sensibles.

Statut

- Classé parmi les **100 espèces les plus envahissantes** au monde par l'UICN.
- Importation interdite en Nouvelle-Calédonie.
- **Chasse autorisée toute l'année** et **illimitée**. Peut être déclaré temporairement nuisible.

Reproduction et dispersion

- La reproduction peut avoir lieu **en toute saison**. Après une gestation d'environ 3 mois et 3 semaines, la femelle met bas **4 à 6 petits** en moyenne, parfois deux fois par an. La femelle peut se reproduire dès 7 mois si son poids dépasse 25-30 kg.
- En raison de ces caractéristiques, le cochon est **très prolifique**.



Milieux préférentiels

- Bas-fonds et zones humides.
- Forêts humides.
- Proximité des cultures commerciales et vivrières, des dépotoirs et des charniers.

Nom latin

Sus scrofa domesticus

Nom commun

Cochon féral, cochon sauvage

Origine

Eurasie

Date et motif d'introduction

Septembre 1774 (Balade, Pouébo), des cochons sont introduits par James Cook lors de sa découverte de la Grande Terre

Répartition

Grande terre, île des Pins et les Loyauté



Le saviez-vous ?

Malgré ses impacts négatifs sur l'environnement et sur les activités agricoles, le cochon a acquis une importance alimentaire et socioculturelle, et constitue un des gibiers les plus fréquemment chassés après le cerf rusa.

ARRÊTONS L'INVASION

FIGUIER DE BARBARIE

Impacts

A Pindaï des murs impénétrables de figuiers de Barbarie en bord de mer menaçaient la reproduction de puffins du Pacifique, en bloquant l'accès aux zones de nidification situées en arrière plage (une campagne d'éradication est en cours).

Il réduit parfois considérablement les espaces utilisables pour les activités de loisirs (arrières-plages).

Il empêche la régénération naturelle.

Nom latin

Opuntia stricta

Nom commun

Figuier de Barbarie, cactus, raquette

Origine

Sud des USA, Mexique, Caraïbes, Venezuela et Equateur

Date et motif d'introduction

Probablement introduite comme plante ornementale ou pour former des haies vives, échappée des jardins vers 1950

Critères d'identification

Généralement buissonnant mais peut former un tronc de plus d'un mètre de hauteur en vieillissant

Répartition

Sur la plupart du littoral et des îlots de la Grande Terre, tout particulièrement sur la côte ouest



Que faire ?

Ne pas en planter et indiquer aux vendeurs de cette espèce qu'elle est envahissante.

Pour le détruire, ne laisser aucune raquette, ni aucun fragment de plante en contact avec le sol, chaque morceau peut potentiellement donner naissance à un individu.

Faire brûler les fragments de plante ou les mettre dans des sacs bien fermés.

Statut

- Classé parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle Calédonie est interdite.
- La détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Un fragment de raquette peut engendrer un nouvel individu. Les figuiers de Barbarie peuvent résister à de longues périodes de sécheresse ou d'immersion en eau salée.
- Les fruits contiennent des milliers de graines disséminées par les oiseaux.



Milieux préférentiels

- Affectionne tout particulièrement les plages et arrières plages, les bosquets et les fourrés de la zone sèche, y compris les sous bois clairs dans les forêts sèches.
- Présent de 0 à 1 000 m d'altitude.

Le saviez-vous ?

Le Figuier de Barbarie a été classé comme la pire peste de tout les temps en Australie.

Au Queensland, elle a enseveli près de 24 millions d'hectares sous un tapis de plus de deux mètres d'épaisseur.

ARRÊTONS L'INVASION

FOURMI ELECTRIQUE

Impacts

Sa piqûre est vive et irritante : quelques cas de réactions allergiques, perte de la vue chez les chats, les chiens, les lapins ...

Sa présence rend pénible ou empêche les activités de cueillette (café, arboriculture...) et entraîne une perte de rendements agricoles.

La fourmi électrique favorise la prolifération des cochenilles.

Elle entraîne la disparition d'espèces locales et patrimoniales (geckos, scinques, escargots).

Impact paysager saisonnier : la fourmi favorise le développement de champignons (fumagine).

Que faire ?

Eviter de déplacer les matériaux à risque (plants et boutures, fruits et légumes, sol, déchets verts...). **A proximité des habitations maintenir des espaces dépourvus de zones refuges pour leurs nids** (végétation rase, sol nu...).

Utiliser de préférences des **insecticides à effet retard** (appâts alimentaires empoisonnés) plutôt que des insecticides de contact (spray ou liquide) pour empoisonner les reines et larves à l'abri dans les « nids ».

Statut

- Classé parmi les **100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- L'introduction, le transport, la détention et la vente sont interdits en province Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Dispersion par fragmentation des nids
- La progression se fait à **partir d'un foyer de contamination** : quelques **dizaines jusqu'à une centaine de mètres par an** en fonction des conditions.
- Les inondations peuvent permettre une propagation de plus longue distance.
- **L'Homme est le principal vecteur de contamination** par transport de matériaux.



Milieux préférentiels

- **Tous types** d'habitats à l'exception des milieux ouverts qui n'offrent pas de couvert au sol. La fourmi électrique utilise les « cavités » et anfractuosités disponibles dans la nature (bois mort, pierre, feuilles de la litière...).

Nom latin

Wasmannia auropunctata

Nom commun

Petite fourmi de feu, Fourmi électrique

Origine

Région néotropicale (Amérique du sud, Amérique centrale)

Date et motif d'introduction

Dans le courant des années 60. Accidentellement le plus vraisemblablement avec du sol (Pin caraïbe ?)

Critère d'identification

Fourmi de petite taille (1.2 mm pour les ouvrières), de couleur brun-orange, aux déplacements lents

Répartition

Grande Terre
Iles Loyauté
et îlots périphériques
de la Grande Terre



Le saviez-vous ?

La fourmi électrique a une grande capacité à monopoliser les habitats envahis : des densités de l'ordre de 90 000 reines à l'hectare ont été estimées en forêt sèche. Une reine pond 70 œufs/jour... La propagation dans l'archipel s'est faite en une vingtaine d'années.

ARRÊTONS L'INVASION

JACINTHE D'EAU

Impacts

Les épais tapis de jacinthe d'eau bloquent les voies d'eau (navigation, circulation de l'eau, pompage...).

Perturbe les écosystèmes aquatiques et réduit la diversité biologique en empêchant la lumière de pénétrer dans l'eau, en réduisant l'oxygène et en dégageant du sulfure d'hydrogène (odeur d'œuf pourri).

Que faire ?

Ne pas en planter et indiquer aux vendeurs de cette espèce que c'est une espèce envahissante

Détruire les pieds existants.

Statut

- Classée **parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- La détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- La multiplication se fait à la fois **par graines et à partir de très nombreuses plantes filles** qui se développent à partir de la plante mère et peuvent facilement s'en détacher.
- La production de plantes filles est le principal mode de multiplication et d'expansion.
- En conditions optimales, **la surface et le volume d'une population peuvent doubler en 12 jours**.



Milieux préférentiels

Cours d'eau, estuaires, lacs, zones humides, mares temporaires, points d'eau en zone urbaine.

Nom latin

Eichhornia crassipes

Nom commun

Jacinthe d'eau

Origine

Brésil, Guyane française, Guyana, Suriname, Venezuela

Date et motif d'introduction

Le premier échantillon recensé date de 1911, la jacinthe d'eau a été introduite en tant que plante ornementale

Critères d'identification

Herbacée aquatique vivace, formant des touffes flottantes libres (non enracinées), jusqu'à 50 cm de hauteur

Répartition

Présente sur l'ensemble du territoire calédonien



Le saviez-vous ?

En raison de ses qualités ornementales, la jacinthe d'eau a fait le tour du monde : elle est présente dans plus de 50 pays sur 5 continents.

ARRÊTONS L'INVASION

LANTANA

Impacts

Il bloque la régénération d'espèces natives en formant des fourrés denses, notamment en forêt sèche.

Particulièrement envahissant dans les cultures et les pâturages sur sols riches, où il réduit la valeur agricole des terres.

Nom latin

Lantana camara

Nom commun

Lantana, Corbeille d'or

Origine

Amérique tropicale, Mexique

Date et motif d'introduction

Aurait été importé d'Australie à Wagap comme plante ornementale. Il a été acclimaté dans le jardin de la Mission de Saint-Louis puis vers 1868 à Yahoué

Critères d'identification

Arbuste épineux, pouvant atteindre une dizaine de mètres de hauteur, Fleurs aux couleurs unies ou variées : orange, roses, jaunes, rouges, blanches, violettes

Répartition

Grande Terre et Iles



Que faire ?

Ne pas en planter et indiquer aux vendeurs de cette espèce qu'elle est envahissante.

Détruire les pieds existants.

Statut

- Classée **parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- La détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Graines dispersées par les oiseaux.
- Multiplication par enracinement des tiges en contact avec le sol.

Milieux préférentiels

En milieu naturel, il **envahit les zones perturbées** y compris sur certains sols miniers. Espèce **très tolérante** que l'on rencontre sur tous les types de sols entre 0 et 1 000 m. Elle n'envahit pas les milieux intacts, mais lorsqu'elle est présente en lisière ou en clairière elle s'installe de manière durable.



Le saviez-vous ?

Le lantana est une espèce hybride artificielle issue d'intenses travaux de sélection et d'hybridation effectués en Europe depuis le 16^{ème} siècle. Il en existe aujourd'hui plus de 650 variétés dans le monde.

ARRÊTONS L'INVASION

MICONIA

Impacts

Forme des forêts denses et provoque la disparition d'autres espèces. Le site répertorié est proche de zones d'intérêt écologique (Vallée de la Thy, Monts Koghi, Montagne des Sources, Parc de la Rivière Bleue) qui pourraient être gravement affectées.

Favorise l'érosion des sols et menace l'approvisionnement en eau.

Déséquilibre les écosystèmes en place.

Nom latin

Miconia calvescens

Nom commun

Miconia

Origine

Amérique du sud et Caraïbes

Date et motif d'introduction

Un botaniste amateur et passionné d'horticulture a introduit le miconia dans les années 1970 à partir d'une souche provenant de Tahiti, afin de créer une collection de plantes ornementale

Critères d'identification

Arbuste de taille moyenne pouvant toutefois atteindre 20 m de hauteur

Répartition

L'espèce ne serait présente que sur un site situé dans la commune du Mont Dore, au sud du pic Malaoui



Que faire ?

La population de miconia connue est **actuellement sous contrôle et en voie d'éradication** en Nouvelle-Calédonie.

Surveiller les zones environnantes pour détecter toute jeune plante et la signaler.

Statut

- Classée parmi les **100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- La détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Une plante produit des **millions de graines millimétriques** chaque année.
- Multiplication par : rejets de souche, boutures, formation de racines sur de très jeunes feuilles.
- Graines dispersées par les oiseaux et les rats.
- **Graines viables plus de dix ans dans le sol.**



Milieux préférentiels

- Capable de coloniser les **milieux perturbés** mais aussi les **forêts humides** bien conservées.
- Ne semble pas en mesure de se développer sur sol minier.

Le saviez-vous ?

Le miconia a envahi plus de 70% de la surface de Tahiti. 40 à 50 espèces rares et endémiques sont actuellement directement menacées par le miconia à Tahiti.

ARRÊTONS L'INVASION

HERBE FONTAINE

Impacts

Plante qui présente un risque important pour les milieux secs de la côte ouest si elle s'échappe des zones urbaines car elle favorise l'inflammabilité des milieux dans lesquels elle se développe.

Que faire ?

Ne pas en planter et **indiquer aux vendeurs** de cette espèce que c'est une espèce envahissante
Détruire les pieds existants

Statut

- L'importation en Nouvelle Calédonie est interdite.
- L'introduction, la détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Chaque plant produit de **très nombreuses graines** qui sont dispersées par le vent.
- L'espèce est **communément plantée dans les jardins et les aménagements urbains d'où elle se disperse rapidement.**
- Les graines restent viables plus de 6 ans dans le sol.

Milieux préférentiels

L'espèce préfère les **milieux ouverts, secs et bien ensoleillés** : zones urbaines dégradées, talus, bords de route, savanes, bord de champs...



Nom latin

Pennisetum setaceum

Nom commun

Fountaingrass, Herbe fontaine

Origine

Afrique du Nord

Date et motif d'introduction

Introduite comme ornementale dans les jardins et aménagements. Premier spécimen vu en 1984

Critères d'identification

Touffes denses atteignant un mètre de hauteur

Répartition

Nouméa,
Népoui,
Kouaoua



Le saviez-vous ?

A Hawaii, l'Herbe fontaine est une menace majeure pour plusieurs espèces et communautés naturelles en danger.

ARRÊTONS L'INVASION

RAT

Impacts

Ils transmettent la leptospirose ainsi que d'autres parasites et maladies aux Hommes et aux animaux d'élevage.

Ils consomment des espèces locales : lézards, insectes, escargots, oiseaux, graines.

Ils ravagent certaines cultures.

Que faire ?

Ne pas laisser de nourriture ou de déchets dans la nature.

Dératiser (tapettes et/ou poison) autour des habitations et des enclos des animaux d'élevage (santé humaine et vétérinaire).

Vérifier autant que possible l'absence de rats dans les embarcations à destination des îlots.

Statut

- Classé parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle-Calédonie est interdite.
- L'introduction, le transport, la détention et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Animaux **très féconds**, les rats colonisent tous les milieux, du sol jusqu'aux arbres.
- Ils colonisent de nouveaux milieux de manière naturelle (**déplacements, nage**) ou accidentelle (**introduit par l'Homme** dans ses embarcations, matériels).



Milieux préférentiels

- Forêts sèches et humides, milieux perturbés, habitations.
- Agiles, ils sont souvent présents jusque dans les arbres.

Nom latin

Rattus rattus

Nom commun

Le rat noir

Origine

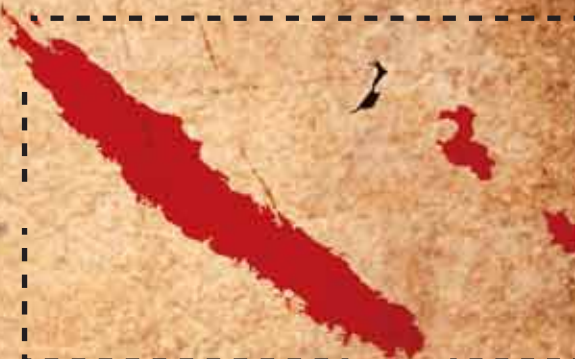
Asie Mineure et Orient

Date et motif d'introduction

Introduction accidentelle en 1850

Répartition

Ensemble de la Nouvelle-Calédonie sauf Ouvéa



Le saviez-vous ?

Il existe 4 espèces de rats, tous introduits en Nouvelle-Calédonie (les rats noirs, les rats du Pacifique, les surmulots (absent d'Ouvéa) et les souris). Ils se reproduisent à partir de l'âge de 3 à 5 mois et peuvent donner naissances à 8 jeunes tous les 28 jours. Si bien qu'un seul couple au bout d'une année, peut engendrer une population de 4 000 rats !!!

ARRÊTONS L'INVASION

TILAPIA

Impacts

Le tilapia prend la place des espèces locales.

Il provoque la régression ou l'extinction d'espèces locales, parfois rares et endémiques.

Que faire ?

Ne pas introduire les tilapias dans les cours d'eau sous prétexte de vouloir les « enrichir », cet acte irréfléchi a des conséquences graves.

Le pêcher.

Statut

- Classé parmi les 100 espèces parmi les plus envahissantes au monde par l'UICN
- L'importation en Nouvelle Calédonie est interdite.
- L'introduction, la détention, le transport et la vente sont interdits en province Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- La première maturité sexuelle a lieu dès 6 mois.
- Il se reproduit 10 à 11 fois par an avec plusieurs milliers d'œufs par ponte.

Milieux préférentiels

- Dans le Sud, on le trouve dans la plaine des lacs (lac en huit, Grand lac, lac en Y).
- Présent dans la majorité des cours d'eau riches en matière organique.



Nom latin

Oreochromis mossambicus

Nom commun

Tilapia, Lapia

Origine

Afrique, Mozambique

Date et motif d'introduction

1954, introduit des Philippines pour la pêche et la pisciculture

Répartition

Actuellement dans la majorité des cours d'eau de la Grande Terre



Le saviez-vous ?

Prenons un couple de tilapia, la femelle pond 3 000 œufs en moyenne et cela 10 fois par an, donc 30 000 œufs/an. 6 mois plus tard, les jeunes commenceront à pondre à leur tour. Si 50% sont des femelles, une seule ponte produit 4 500 000 œufs, ce qui fera 6 750 000 000 petits tilapias en 1 an - de quoi faire peur à toute notre faune aquatique !

ARRÊTONS L'INVASION

TORTUE DE FLORIDE

Impacts

La tortue de Floride prend la place des espèces locales dans les milieux naturels.

Elle est herbivore et carnivore selon le milieu. Elle se nourrit de plantes aquatiques, petits alevins, crabes, mollusques, insectes, œufs ou petits oiseaux.

Elle est agressive (risques de morsures).

Elle peut être vectrice de maladies, en particulier des salmonelloses.

Que faire ?

Attraper les tortues de Floride en milieu naturel, avec une épuisette ou une nasse (pour éviter les morsures) et les emmener dans des **structures de récupération** (Parc Zoologique et Forestier ou contacter les associations).

Ne pas relâcher les tortues dans le milieu naturel.

Signaler les ventes illégales de tortues de Floride.

Statut

- Classée **parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation est interdite en Nouvelle Calédonie.
- L'introduction, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions. La détention est interdite en province Nord et limitée à 6 tortues en province Sud.

Reproduction et dispersion

- Elle pond **5 à 20 œufs 2 fois/an**, maturité des mâles (2 à 5 ans), femelles (5 à 8 ans).
- 55 à 80 jours d'incubation.
- La **commercialisation**, l'**abandon** fréquent par les propriétaires et la **fuite hors des bassins** non adaptés des particuliers a favorisé la dispersion massive des individus.



Milieux préférentiels

- Plans d'eau, lacs, mares, marais, certaines mangroves (Rivière Salée).
- Parties calmes des cours d'eau (Rivière Dumbéa et lac de Yaté).
- Survit dans des milieux pollués.

Nom latin

Trachemys scripta elegans

Nom commun

Tortue de Floride

Origine

Sud des USA (Mississippi, Illinois, Indiana)

Date et motif d'introduction

Années 1980 pour la vente en animalerie

Répartition

Elle a colonisé la Grande Terre jusqu'à Poya, non encore présente sur les Iles



Le saviez-vous ?

En 1998, en Allemagne, une énorme Tortue de Floride a été capturée et exposée au zoo de Francfort, elle pesait 25 kg. Elles sont une menace écologique, très voraces, un seul animal peut vider un étang de toute vie animale et végétale !

ARRÊTONS L'INVASION

TROMPETTE D'OR

Impacts

La plante développe rapidement des fourrés denses sous lesquels aucune végétation ne pousse.

Parfois très envahissante en zones ouvertes et dans les pâturages où elle réduit la valeur agricole des terres.

Que faire ?

Ne pas en planter et **indiquer aux vendeurs** de cette espèce qu'elle est envahissante.

Détruire les pieds existants, les traiter à l'herbicide immédiatement après la coupe et surveiller les germinations alentours.

Statut

- Classée **parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde** par l'UICN.
- L'importation en Nouvelle Calédonie est interdite.
- La détention, le transport et la vente sont interdits en province Nord et Sud et passibles de sanctions.

Reproduction et dispersion

- Les fruits produisent de **nombreuses graines ailées dispersées par le vent**.



Milieux préférentiels

Préfère généralement les **milieux secs et dégradés**. Apprécie particulièrement les sols calcaires et semble capable de se développer sur serpentine, mais pas sur péridotite.

Nom latin

Tecoma stans

Nom commun

Trompette d'or, Fleurs jaunes, Tecoma, Bois pissenlit

Origine

Amérique du sud

Date et motif d'introduction

La première collection d'herbier date de 1904. Ses populations ont pris un essor considérable entre 1985 et 1990

Critères d'identification

Arbuste de 1 à 8 m de hauteur

Répartition

Présent de manière discontinue sur l'ensemble du territoire, principalement sur la côte ouest, dans les zones de basse altitude et en bord de mer, Iles Loyauté



Le saviez-vous ?

La couleur vert clair de son feuillage permet de le distinguer facilement de la végétation environnante.

ARRÊTONS L'INVASION